

Communiqué de presse
Le Bourget-du-Lac, 23 octobre 2026 - 8h30 CEST



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2026 DE ROCTOOL

Vote à l'unanimité pour la poursuite de l'activité

Roctool (Euronext Growth – FR0010523167 – ALROC), spécialiste des technologies de chauffage et de refroidissement des moules pour les plastiques et les composites, annonce que son Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue hier à 10 heures au siège de la Société.

Cette assemblée était convoquée en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce. Il s'agit d'une procédure légale technique et encadrée, que toute société commerciale est contrainte d'enclencher dès lors que les comptes du dernier exercice approuvé font apparaître des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social.

À l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2026, les capitaux propres de la Société s'élevaient à 832 011 euros, pour un capital social de 2 483 237,20 euros. Ils étaient donc devenus inférieurs à la moitié du capital.

Quorum : 10 actionnaires présents ou représentés, détenant 7 252 198 actions, soit 58 % du capital et 63 % des droits de vote.

Les actionnaires ayant voté se sont prononcés à l'unanimité :

- \ Première résolution (non-poursuite de l'activité) : rejetée à 100 % des voix ;
- \ Deuxième résolution (prise d'acte de l'obligation de reconstituer les capitaux propres) : adoptée à 100 % des voix ;
- \ Troisième résolution (pouvoirs pour les formalités) : adoptée à 100 % des voix.

En conséquence, Roctool poursuit son activité. La Société dispose du délai légal pour reconstituer ses capitaux propres à hauteur de la moitié au moins de son capital social, soit jusqu'à la clôture de l'exercice 2028.

Cette décision n'entraîne directement ni opération financière ni dilution, et n'a pas d'impact sur la gouvernance ni sur la structure du capital.

Mathieu Boulanger, Directeur Général de Roctool, déclare : *« Je remercie nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous témoignent. Elle conforte notre conviction : l'avenir de Roctool repose sur la force de nos technologies d'induction, que nos clients adoptent désormais dans des secteurs de plus en plus variés. Nous restons pleinement mobilisés pour exécuter nos livraisons et construire avec ambition la suite avec nos clients et partenaires. »*

Le résultat détaillé des votes sera mis en ligne sur le site de la Société (www.roctool.com).

Contact presse / Relations investisseurs

Aelyon

Valentine Boivin

+33 1 75 77 54 65

roctool@aelium.fr



À propos de Roctool : Roctool est spécialisée dans les technologies de chauffage et de refroidissement rapides pour l'injection plastique et le moulage composite. Les procédés développés par Roctool sont en production dans les industries suivantes : automobile, électronique, biens de consommation, énergies renouvelables, emballage de luxe, beauté et médical. Roctool est une technologie de moulage par induction pour le plastique, les composites et les matériaux recyclés. Roctool propose des services d'ingénierie, des générateurs à induction, du matériel d'outillage et une assistance sur site aux fabricants du monde entier. Les technologies Roctool sont réputées pour supprimer les opérations secondaires, permettant aux fabricants de réduire le coût global des pièces produites ainsi que leur impact environnemental. Le siège social est situé au Bourget-du-Lac (France). Roctool est présent en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Plus d'informations sur : www.roctool.com